

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 septembre 2026

APPORTER UNE RÉPONSE INTÉGRALE AU PHÉNOMÈNE DES VIOLENCES SEXUELLES
ET SEXISTES CONTRE LES FEMMES ET LES ENFANTS - (N° 3106)

Tombé

N° CS14

AMENDEMENT

présenté par
Mme Josso

ARTICLE 5

À l'alinéa 53, substituer au mot :

« intrafamiliale »

le mot :

« intrafamiliales ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.